

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

I.ENFANT : Nom :	P	rénom			
Date de naissance :	//	Garçon 🗌	Fille 🗌		
Ecole Fréquentée par l'er	nfant :				
II. DATE DU DERN	IER RAPPEL DU VA	CCIN DTP:			
III. ALLERGIES					
	ii non non non non				
Alimentaires oui	non 🗌	<u>Autres</u>			
Précisez la cause de l'a	illergie et la conduite à	tenir (si autome	édication le signa	aler) :	
		(02 00000000000000000000000000000000000			
IV. Votre enfant suit-i Si oui, lequel?	_				
Indiquez les difficultés	s de santé (maladie, acc	cident, hospitalis	sation)		
V. RESPONSABLE D	<u>E L'ENFANT :</u>				
Nom : Prénom :					
Adresse:					
Téléphone :	e: et/ou				
Adresse mail :		(<u> </u>		
Numéro d'allocataire	CAF:				
Profession du père :					
Profession de la mère :					
Une attestat	ion employeur pourra êt	re demandé pour	prioriser l'inscrip	tion	
VI. INSCRIPTION					
Je demande l'inscri	ption de mon enfan	it à l'accueil d	e Loisirs de VE	NDIN~LE~VIEIL:	
D u 06/07/2	020 au 10/07/2020		☐ Du 03/08/	2020 au 07/08/202	
	020 au 17/07/2020	A o O t	D u 10/08/	2020 au 14/08/202	
et Du 20/07/2	020 au 24/07/2020	Août	☐ Du 17/08/	2020 au 21/08/202	
□ Du 27/07/20	020 au 31/07/2020				

La commune se dégage de toute responsabilité en cas de casse ou de vol d'objets personnels (téléphone, console, bijoux etc....)
Atteste l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Joindre le protocole des accueils extrascolaires signé.



ACCUEIL DE LOISIRS DE VENDIN~LE~VIEIL

Lieu, Dates et Heures d'ouverture Du 06 juillet au 21 août 2019

△ Horaires: 08H30 – 16H30

Possibilité de garderies matin (7h30) et soir (18h00)

ATTENTION : NOMBRE DE PLACE LIMITÉ ! Inscription à l'aide de la fiche ci-annexée

Tarification: incluant la cantine du midi:

	3 semaines	Semaine	Semaine du
	(soit 15	(5 jours)	15/07 au 17/07
	jours)		(Soit 3 jours)
Enfant Vendinois			
ou scolarisé à	120 €	47.50 €	28.50 €
Vendin			

Les tarifs sont inchangés en raison du coût et des mesures sanitaires engendrés par ce protocole.

Pour les personnes ayant un quotient familial inférieur à <u>1 000€</u>, une réduction de 1€ par jour et par enfant sera à déduire au tarif indiqué ci-dessus.

Remboursement possible sur présentation d'un certificat médical, en cas d'annulation complète du séjour.

L'inscription sera limitée à **trois semaines** sur les deux mois, au choix des familles. Il est demandé aux familles de respecter les distances sociales et les gestes barrières aux entrées et sorties de chaque accueil.

Les activités et animations seront adaptées, pas de sortie hors du territoire de la commune, ni de nuitées en camping.

Le personnel encadrant sera équipé de masque en tissu afin de respecter les règles d'hygiène actuelles.